

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Département du Gard

COMMUNE de SAINT-VICTOR-LA-COSTE

L'an **deux mil quinze, le sept avril**, à **20h30**, le Conseil Municipal de la commune de **SAINT-VICTOR-LA-COSTE**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Robert PIZARD-DESCHAMPS**.

Étaient présents : M. Robert PIZARD-DESCHAMPS, Mme Jacqueline LINDER, M. Aimé DAUMAS, M. Vincent PELAQUIE, Mme Véronique HERBÉ, Mme Nathalie BESSON, M. Eric BOIX, Mme Agathe CASANOVA, M. Pierre DARDAILLON, Mme Monique DUMONTEAUX-BRUNEL, M. Philippe GENTILI, Mme Anne-Marie PANIER, M. Olivier RINALDI, M. Stéphane SOLER.

Étaient absents excusés : Mme Annick HANSEN, Mme Cristine ARNAUD, M. Georges DANIEL, M. Serge FORT, Mme Nathalie VAISSIERES.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : Mme Annick HANSEN en faveur de Mme Jacqueline LINDER, Mme Cristine ARNAUD en faveur de Mme Nathalie BESSON, M. Georges DANIEL en faveur de Mme Monique DUMONTEAUX-BRUNEL, M. Serge FORT en faveur de M. Vincent PELAQUIE, Mme Nathalie VAISSIERES en faveur de M. Philippe GENTILI.

Secrétaire : LINDER Jacqueline.

Le procès-verbal de la séance du dix sept mars deux mil quinze est soumis à l'approbation de l'assemblée.

Remarques : fautes de frappe à corriger.

Procès-verbal adopté à l'unanimité.

1) Taux des 3 taxes

Monsieur le Maire présente les bases d'imposition 2015 et le produit communiqué par les services fiscaux.

Le tableau permettant le calcul des taux d'imposition 2015 a été communiqué.

Après discussion, le conseil municipal fixe le taux des 3 taxes en maintenant celui de 2014.

- Taxe d'habitation : 8,03%
- Foncier bâti : 17,50%
- Foncier non bâti : 83,04%

Le produit attendu 545 551 € sera porté au budget 2015

Délibération votée et adoptée à l'unanimité.

2) Budget Primitif 2015

Le budget primitif qui est présenté à l'assemblée, s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement :

- RECETTES : 1 400 719 €
- DEPENSES : 1 400 719 €

Section d'investissement :

- RECETTES : 1 248 194 €
- DEPENSES : 1 248 194 €

Délibération votée et adoptée à la majorité par 18 voix pour et 1 abstention.

3) Logement locatif rue de la Vierge : encaissement des loyers suspendu

Monsieur le Maire informe l'assemblée que des infiltrations d'eau dans les murs de la salle de bain du logement loué

situé rue de la Vierge, ont causé des dégâts très importants (moisissures sur les murs intérieurs).
Des travaux vont être entrepris pour y remédier.

Compte tenu des nuisances occasionnées à la locataire qui ne peut disposer décemment de la salle de bain, après discussion, le conseil municipal décide de suspendre l'encaissement du loyer à compter du mois d'avril.

Délibération votée et adoptée à l'unanimité.

4) Mandataire maîtrise d'ouvrage pour projet mise en accessibilité Mairie et construction salle communale

Monsieur le maire donne le résultat de l'ouverture des plis.

Attribution à la Société SEGARD de Nîmes pour un montant de 46 680 € TTC.

5) Questions diverses

Projet éolien : 2 sociétés ont contacté la commune conformément à la décision de principe prise en conseil municipal le 21.10.2014 sur ce projet. Il est temps de prendre des décisions sur les projets présentés.

Monsieur le maire propose que le conseil municipal reçoive en commission la société dont le projet est suffisamment précis (date à convenir).

Une 2ème réunion en commission permettra au conseil de débattre autour du projet qui sera validé ou non en séance plénière.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE à 22H30